

# **INSCRIPTIONS des NOUVEAUX ELEVES à l'école intercommunale à MACORNAY**

## **ANNEE SCOLAIRE 2026-2027**

### **Inscription obligatoire pour :**

- les enfants nés en 2023 et scolarisés pour la première fois en maternelle ;
- les nouveaux arrivants sur la commune.

Les inscriptions scolaires pour la rentrée scolaire 2026 auront lieu du :

**lundi 19 janvier au vendredi 27 février 2026**

### **ETAPE 1 : Inscription administrative auprès de la mairie de BORNAY, GERUGE, MACORNAY, MOIRON ou VERNANTOIS**

Avant de se présenter à l'école, les parents devront se rendre en Mairie, munis du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de retirer un certificat d'inscription.

### **ETAPE 2- Admission à l'école à MACORNAY**

L'admission des élèves se fera **sur rendez-vous** en téléphonant au **03.84.24.14.43** à l'école élémentaire auprès de Mme MOREL, Directrice, dès à présent.

### **Pièces à fournir pour l'inscription :**

- certificat d'inscription délivré par la Mairie,
- livret de famille,
- carnet de vaccinations ou attestation de vaccinations obligatoires à jour ou de contre-indications à la vaccination ;
- et en cas de séparation des parents, un justificatif de la garde de l'enfant et une lettre du 2<sup>ème</sup> parent attestant qu'il autorise l'inscription scolaire,
- certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment si changement de commune.

La directrice de l'école,  
Annelise MOREL